

Nouvelles des Églises adventistes

- 2 Berne, Suisse - Division intereuropéenne, nouveau nom de la Division eurafricaine
- 2 Alsbach, Allemagne – Rencontre des professionnels des médias adventistes d'Europe
- 3 Paris, France – Réflexion du service de presse adventiste sur l'homosexualité
- 4 Silver Spring, États-Unis – Déclaration de l'Église adventiste du septième jour sur l'homosexualité

Fédération protestante de France

- 5 Paris, France – Opposition à toute réforme législative ayant pour objet la consécration de l'union entre personnes de même sexe
- 5 Paris, France – Position de la Fédération protestante sur le « mariage pour tous » projet du gouvernement français
- 6 Paris, France – Droits de l'homme en Afrique
- 7 Paris, France – Situation de la Syrie

Société

- 7 Cannes, France - « Vivre ensemble » à Cannes affirme publiquement quelques convictions et valeurs
- 8 Rome, Italie – Deux milliards de chrétiens dans le monde

**Service de presse
adventiste**

*(Service de communication
adventiste francophone)*

BP 100
30, avenue Émile-Zola
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex,
France

Rédaction :

Tél. : 01 64 79 87 00

Fax : 01 64 79 87 19

E-Mail :

communications.ufb@adventiste.org

Les communiqués peuvent être
reproduits avec mention de la
source : BIA

Site web : www.adventiste.org

Directeur de publication

Jean-Paul BARQUON

Rédaction

Jean-Paul BARQUON

Correspondants

Dominik FRIKART

Émanuel LOPES

Christophe MICHEL

Jacques RASE

Secrétariat administration

Dina LAMBERT

Nouvelles des Églises adventistes

(CD-EUD News/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
**Berne, Suisse - Division intereuropéenne,
nouveau nom de la Division eurafricaine**

Lors de son Conseil annuel à Silver Spring, Maryland, États-Unis, le comité exécutif de l'Église mondiale des adventistes du septième jour, la Conférence générale, a voté à l'unanimité le nouveau nom de la Division eurafricaine. Le compte-rendu du vote mentionne : « *Voté de changer le nom de la Division eurafricaine et d'adopter le nom de Division intereuropéenne* », selon les déclarations de **Bruno Vertallier**, président de cette nouvelle section administrative, qui participait à ce conseil avec 350 autres responsables venus du monde entier.

Le nom « *Division eurafricaine* » avait été retenu en 1972, sur le principe de solidarité, quand les pays de l'Ouest ont été appelés pour soutenir, entre autres, quelques pays d'Afrique, tels que l'Angola, le Mozambique, les Territoires de l'Afrique du Nord, ainsi que la Turquie.

Quand en 2011, la Conférence générale a établi un nouveau territoire dans le Moyen-Orient, comprenant des pays de la Région eurafricaine, il était nécessaire de changer le nom.

Tenir compte des implications géographiques n'est pas si simple, surtout s'il s'agit d'un vaste territoire. Il était impossible de conserver le nom « Europe » sans causer quelques frictions avec les deux autres régions, la Division transeuropéenne et la Division eurasiatique, qui comprend les pays de l'Europe du Nord et de l'Europe de l'Est.

Le nouveau nom a été retenu après une sérieuse analyse des autres propositions visant à préciser la position géographique des pays qui traversent l'Europe d'est en ouest. Quand le nom « *Division intereuropéenne* » (Inter-European Division) a été suggéré par **Bruno Vertallier**, le consensus du comité EUD a été unanime et son entérinement par le comité exécutif de la Conférence générale n'était plus qu'une question de temps.

Après 40 années, le 17 octobre 2012 a marqué l'ouverture d'une nouvelle page dans l'histoire de cette partie de l'Europe, où de nombreux défis restent à relever, des objectifs à atteindre. « *Ce n'est pas un nom qui changera la dynamique de nos pays* » a déclaré **Corrado Cozzi**, responsable des communications dans cette Division, mais cette bouffée d'air frais est prometteuse.

Le siège social de la Division est situé à Berne, en Suisse et compte environ 178 200 membres répartis en 2 534 églises et 587 groupes dans les pays suivants : l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, l'Espagne et la Suisse.

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
**Alsbach, Allemagne – Rencontre des
professionnels des médias adventistes
d'Europe**

La rencontre des professionnels des médias adventistes s'est tenue du 8 au 10 octobre, à Alsbach en Allemagne, dans les locaux du centre média *Stimme Der Hoffnung*, sur le thème « *Connexion, partage et formation* ».

La majorité des pays européens était représentée par 90 personnes impliquées dans le domaine des communications comme la presse écrite, internet, les réseaux sociaux, la télévision, la radio, etc.

L'Union franco-belge était représentée par **Christelle Laposte**, responsable du studio du Lys et par **Stéphane Vincent**, animateur responsable de Radio Albatros au Havre, et membre de la commission radio de la Fédération protestante de France.

La Fédération du nord de la France était représentée par **Christophe Michel, Vincent Ferrier, Jarvis Doom, Jethro Camille** et **Serge Raphaël** ; celle du Sud de la France par **Emanuel Lopes** et **Jérémy Rossetti**.

Le projet concret de coopération évoqué par **Victor Hulbert**, directeur de la communication de l'Église adventiste du septième jour aux Îles britanniques est de produire, pour 2014, une série télévisée de 13 épisodes intitulée *Open Secret* sur le livre de l'Apocalypse.

C'est le fruit de l'action conjointe des responsables allemands et britanniques de Hope Chanel, réseau mondial de télévision de l'Église adventiste du septième jour. Cette série sera diffusée, à la fois, sur canal Europe et sur canal Allemagne.

Par ailleurs, des plates-formes communes existent dans chaque pays, depuis les sites Internet, ce qui diminue les coûts tout en favorisant des synergies.

Les plates-formes mondiales permettent aux églises de bénéficier de programmes de qualité, même si leurs moyens étaient limités.

Des points communs entre les pays ont été notés par les participants durant la rencontre, d'où la nécessité de développer une coopération visant à partager les ressources, les idées.

Une conférence de presse s'est tenue par les deux services de communication, celui de la Division eurafricaine avec **Corrado Cozzi** et celui de la Division transeuropéenne représenté par **Miroslav Pujic**.

BIA – Dammarie-les-Lys, France

Paris, France – Réflexion du service de presse adventiste sur l'homosexualité

Il y a quelques années, suite à la reconnaissance par le gouvernement belge du mariage homosexuel et de l'adoption d'enfants par les couples homoparentaux, le synode de l'Église protestante unie de Belgique (EPUB) a proposé une journée de réflexion.

Le thème « *Vivre l'Église tout en étant homosexuel et hétérosexuel* » fut programmé le 30 septembre 2006 au Temple protestant du botanique de Bruxelles. Le pasteur adventiste **Michel Mayeur** a transmis ses impressions au BIA.

Mme **Anne Debra**, psychologue, s'est penchée sur les racines de l'homosexualité en abordant les phases successives de l'enfance et de l'adolescence. **Peter Tomson**, professeur à la Faculté de théologie protestante de Bruxelles, a approfondi le sujet de l'homosexualité dans le Nouveau Testament et au sein de l'Église d'aujourd'hui. Il a abordé sa problématique par la question : quelle doit être notre attitude envers la Bible et envers le prochain ?

Pour lui, les Écritures restent le point de départ de toute réflexion, mais elles ont connu, au cours des siècles, quelques périodes de changement, car la société humaine évolue sans cesse. En se référant aux textes du Nouveau Testament, le professeur **Tomson** a précisé que « *le comportement homosexuel appartenait aux péchés caractéristiques du monde païen et n'avait de place ni chez les juifs, ni chez les chrétiens* ». Sa conclusion rassembla tous les suffrages : « *Je veux plaider pour la foi dans le Seigneur qui indiquera un chemin pour son Église unique, dans l'espoir qu'il la préservera de tout déchirement et inimitié, et pour l'amour envers tous les siens.* » L'après-midi fut consacrée à deux expériences de vie : le premier témoin raconta son combat pour écarter une homosexualité que sa foi nouvelle ne pouvait approuver. Le second livra son parcours d'homosexuel ayant trouvé sa place au sein d'une communauté chrétienne.

Pour **Michel Mayeur** « *L'un des grands mérites de cette rencontre ne fut pas de fournir des réponses mais d'offrir à chaque participant des éléments utiles à prolonger sa réflexion personnelle.* »

Le problème chez les chrétiens et leurs communautés d'appartenance, c'est le sentiment de l'obligation d'apporter une réponse à la situation de cette sexualité si particulière.

Qu'il soit d'Orient ou d'Occident, le christianisme, à travers ses multiples traditions catholique, orthodoxe, protestante ou évangélique, de même que les mouvements religieux issus du réveil, sont conscients que le projet originel de Dieu révélé dans la tradition judéo-chrétienne favorise l'hétérosexualité. Les textes fondamentaux bibliques, les deux alliances (Ancien et Nouveau testaments) vont dans le même sens, ne serait-ce que celui du livre de la Genèse.

D'un côté, la notion de couple et de famille s'inscrit toujours dans la notion fondamentale de l'hétérosexualité. De l'autre, les homosexuels sont l'objet d'intolérance, de discriminations multiples et de rejet.

- En Polynésie française, le maire de la commune de Taputapuataea, sur l'île de Raiatea, **Thomas Moutame** a été condamné en septembre 2012, par la cour d'appel de Papeete (Tahiti), pour avoir refusé de célébrer le mariage

d'un couple dont l'épouse était transsexuelle. Au nom de sa conscience, de sa culture chrétienne et de sa foi adventiste, le maire a souhaité ne pas remplir son devoir.

- Aux États-Unis, le maire adventiste de la ville de Philadelphie, **John Street** a beaucoup fait pour la communauté gay de la ville tout en étant réfractaire au mariage des homosexuels. En 2007, il aurait même célébré l'union de l'un de ses collaborateurs, selon différentes dépêches de presse.

Pour le responsable du service de presse, **Jean-Paul Barquon** « La cérémonie religieuse du mariage existe dans toutes les traditions monothéistes.

Il est vrai que le mariage n'est pas reçu comme un sacrement par les églises issues de la Réforme protestante et par les différents mouvements de réveil. Néanmoins, il ne serait pas judicieux d'utiliser ce prétexte pour célébrer et encourager des projets de vie commune, qui seraient aux antipodes de la révélation accordée au monothéisme dans les traditions juive, chrétienne et musulmane.

Dans une société où la famille se transforme, est-il juste de l'éloigner du projet originel de la révélation biblique ; d'utiliser le mot « mariage » à une union si particulière ?

Cela ne signifie pourtant pas qu'il faille stigmatiser les personnes ou leur refuser la possibilité de croire en un Dieu d'amour. Il est nécessaire de distinguer les différentes facettes : l'union civile de deux personnes de même sexe, la célébration religieuse, l'homoparentalité et la procréation médicale assistée.

Le sujet pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Même si le sujet est embarrassant, il est souhaitable d'adopter un comportement qui soit en harmonie avec l'esprit de l'Évangile, de la grâce de Dieu mais pas une grâce à bon marché. »

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France,
Silver Spring, États-Unis – Déclaration de l'Église adventiste du septième jour sur l'homosexualité

Au cours de son conseil annuel du mois d'octobre, l'Église mondiale des adventistes a voté, par plus de 200 pasteurs et membres

laïcs, le texte suivant qui fera partie de la prochaine édition du Working policy (règlement de travail)

« L'Église adventiste du septième jour reconnaît la valeur que chaque être humain a aux yeux de Dieu. Elle cherche à se mettre au service de tous les hommes et femmes dans l'esprit qui animait Jésus. Elle croit aussi que par la grâce de Dieu et le soutien de la communauté de foi, un être humain peut vivre en harmonie avec les principes enseignés par la Parole de Dieu

L'Église adventiste croit que l'intimité sexuelle est réservée aux relations conjugales entre un homme et une femme. Tel était le dessein de Dieu dès la création. Les écritures déclarent 'C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair' (Gen. 2.24). À travers toutes les Écritures, le modèle hétérosexuel est confirmé, la Bible ne faisant aucun compromis sur les relations homosexuelles.

Les actes sexuels en dehors du mariage hétérosexuel sont interdits (Lev 18.5-23, 26 ; Lev 20.7-21; Rom 1.24-27; 1 Cor 6.9-11).

Jésus a rappelé le dessein divin. 'Il répondit : N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit : C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair' (Matt. 19.4-6). Pour ces raisons, l'Église adventiste est opposée aux relations homosexuelles.

Elle tente de suivre l'enseignement et l'exemple de Jésus qui affirme la dignité de tous les êtres humains et qui tend la main, avec compassion, aux personnes et familles qui souffrent des conséquences du péché. Jésus offre compassion et consolation à ceux qui souffrent. Il distingue l'amour pour les pécheurs et le refus clair des actes de péché.

Comme ses disciples, les adventistes du septième jour font des efforts pour suivre les instructions et l'exemple du Seigneur, en menant une vie de compassion et de fidélité semblable à celle de Christ. »

Fédération protestante de France

(AFPM/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Paris, France – Opposition à toute réforme législative ayant pour objet la consécration de l'union entre personnes de même sexe

Les Associations Familiales Protestantes réunies en Assemblée générale, le dimanche 14 octobre 2012, ont adopté à l'unanimité la déclaration suivante :

« **Fondant** leurs convictions et engagements sur la Bible et notamment sur l'Évangile de Jésus Christ ;

insistant sur le fait que depuis la Réforme du XVI^{ème} siècle, le protestantisme a toujours promu le primat de l'institution matrimoniale en opposition au modèle du célibat ecclésiastique et de la virginité, tout en déniaut au mariage le caractère de sacrement, en autorisant le divorce ;

soulignant que le protestantisme français est attaché au modèle du mariage civil d'un homme et d'une femme institué par la Révolution française, puis par le Code Civil de 1804 ;

réitérant le principe selon lequel, dans les Églises issues de la Réforme, la bénédiction du mariage n'a pas pour objet de le « consacrer » mais de « l'accompagner », en plaçant, ceux qui le demandent, sous la protection et le regard bienveillants de Dieu ;

rappelant les termes de l'article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui dispose que l'homme et la femme fondent une famille qui est « l'élément fondamental de la société, et a droit à la protection de la société et de l'État » ;

estimant que la question de l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe excède très largement un strict traitement juridique en ce qu'il engage des choix de société et un bouleversement profond sur le plan des valeurs morales et de l'éthique ;

constatant qu'une réforme législative consacrant l'union entre deux personnes de même sexe entraînerait inéluctablement celles de la filiation, de l'adoption, des modes de procréation, et d'une façon plus générale les

principes et fondements du droit positif de la famille ;

considérant que la protection du plus faible qu'est l'enfant, son intérêt, la préservation de son équilibre, de sa santé psychique et de son développement doivent impérativement prévaloir sur toutes autres considérations qui ne peuvent être que circonstancielles ;

réaffirment leur totale opposition à toute réforme législative ayant pour objet la consécration de l'union entre personnes de même sexe et sa qualification de « mariage » avec l'ensemble des conséquences y attachées. »

(FPF/BIA) – Paris, France
Paris, France – Position de la Fédération protestante sur le « mariage pour tous » projet du gouvernement français

Dans sa dernière séance du mois d'octobre, le Conseil de la Fédération protestante de France s'est penché sur le texte suivant qu'il communique à la presse :

« Depuis leur création au 16^e siècle les Églises protestantes n'ont jamais retenu le mariage au nombre des sacrements. Elles ont ainsi renoncé à placer sous le contrôle de l'Église l'acte constitutif du couple et de la famille¹. C'est dire qu'elles ne remettent pas en question la légitimité de l'État à légiférer sur le mariage. Bien que tout concoure à faire du mariage de personnes du même sexe le sujet de toutes les confrontations, la Fédération protestante de France, constatant que ce n'est pas le cœur de la foi chrétienne n'entend pas entrer en campagne.

Cela ne lui interdit pas de donner un avis. En s'exprimant sur le projet de « mariage pour tous », la Fédération protestante de France ne cherche pas à clore un débat, engagé depuis plusieurs années, entre ses Églises membres, au sein de ces Églises elles-mêmes, un débat qui traverse aussi certainement chacun. Elle refuse aussi bien les affrontements binaires que le relativisme et souhaite valoriser le dialogue.

Depuis longtemps les homosexuels sont l'objet d'intolérance, de discriminations multiples et de rejet. Il est certain que la tradition chrétienne dans son ensemble a contribué à la condition qui leur a été ainsi faite. La Fédération protestante de France regrette

l'ostracisme et parfois la persécution dont ils ont été et sont encore l'objet. Elle comprend leur désir de reconnaissance et soutient leur demande de sécurité juridique accrue.

La Bible évoque l'homosexualité. Selon la lecture qui est faite des textes, les positions peuvent être immédiatement intransigeantes. L'attitude prise à l'égard de l'homosexualité peut même devenir, pour certains, un des principaux critères de la fidélité chrétienne aujourd'hui. Or, quelque interprétation qu'on donne des textes du Lévitique² ou de ceux de Paul pour le Nouveau Testament³, il faut constater que Jésus, dans les Évangiles, n'aborde pas ce sujet. Son silence ne signifie évidemment pas approbation. Il indique, en tout cas, que les questions liées à la sexualité étaient pour lui manifestement moins centrales que celle de l'argent et du pouvoir, par exemple. Il ne s'agit donc pas de faire de l'homosexualité et du mariage des personnes de même sexe le centre du débat théologique.

La question est fondamentalement sociale et collective. Elle relève de la façon dont une société se perçoit et se construit et des symboles dont elle marque le champ de son identité. Or, sur ce point, il faut dire clairement que les distinctions opérées entre homosexualité et hétérosexualité, ne sont pas fondamentalement le reflet d'un moralisme désuet, mais relèvent d'une exigence profonde du corps social. Celui-ci demande à être structuré, symboliquement et réellement, par la présentation et l'acceptation d'une différence originelle et fondamentale qui traverse jusqu'au plus intime des corps et des manières d'être. Considérer toutes les formes de sexualité comme indifférentes, reviendrait en fait à empêcher toute rencontre véritable et tout métissage réels, parce que tout serait déjà imaginativement mélangé et nivelé.

Le mariage n'est pas la fête de l'amour, la mise en scène de sentiments, mais une organisation sociale qui contribue à structurer les relations en symbolisant la différence entre générations, entre les sexes, entre épousables et non épousables. Il a toujours, selon ses diverses formes culturelles, voulu mettre « de la clarté dans les faits et de la hiérarchie dans les valeurs » (France Quééré). Il est le lieu où se construisent les rapports entre les sexes et les générations.

Il ne s'agit pas de morale mais de symbole. C'est pourquoi, tout en encourageant ses membres à l'accueil respectueux des

personnes homosexuelles, sans contester aux pouvoirs publics leur responsabilité législative, la Fédération protestante de France estime que l'actuel projet de « mariage pour tous » apporte de la confusion dans la symbolique sociale et ne favorise pas la structuration de la famille. Il n'est pas question ici de morale mais d'anthropologie et de symboles.

La Fédération protestante de France souhaite exprimer, à cet égard, sa très vive préoccupation si, au-delà du « mariage pour tous », une réforme du droit de la filiation devait s'engager sans être précédée d'un vaste débat public analogue à celui qui a précédé l'adoption des lois de bioéthique par le Parlement.

N. B. : La Fédération protestante de France n'est pas une instance doctrinale, chaque Église membre mène, pour son propre compte et selon ses propres modalités, une réflexion théologique sur ces questions. »

1. Doyen Jean Carbonnier dans « La sexualité » texte de la Fédération protestante de France (Centurion-Labor et fides 1975) p. 98
2. Lévitique 18.22
3. Romains 1.24-28

(FPF/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Paris, France – Droits de l'homme en Afrique

« En octobre, le président de la République française a participé au sommet de la francophonie en République démocratique du Congo (RDC). le Conseil de la Fédération protestante de France espère que les nouvelles relations que la France veut instaurer avec les pays africains contribueront au respect des droits de l'homme en Afrique. Il a de nouveau exprimé sa préoccupation sur le sort des populations dans l'est de la RDC.

La FPF, en lien avec l'Église du Christ au Congo (ECC), a reçu tout récemment encore des informations faisant état d'une situation générale toujours aussi dramatique et de l'isolement des populations dans le Nord et Sud Kivu.

Le pasteur Nyamuke, premier vice-président de l'ECC, en visite dans la région de Goma, a décrit des villages abandonnés, des milliers de personnes qui ont trouvé refuge dans divers camps. Les populations subissent exactions et pillages de la part des factions de rebelles. Même les lieux de culte seraient confisqués par ces groupes armés.

Le Conseil de la Fédération protestante de France invite ses Églises membres à intercéder pour la paix au Nord et au Sud Kivu, rappelant la précarité et l'insécurité dans lesquelles vivent les populations locales. »

(FPF/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Paris, France – Situation de la Syrie

Le Conseil de la Fédération protestante de France, réuni à Paris les 12 et 13 octobre 2012, a exprimé sa préoccupation sur la situation de la Syrie.

Dans sa réponse au courrier du Secrétaire général du Synode national protestant de Syrie et du Liban (*The National Evangelical Synod of Syria and Lebanon*), il a exprimé sa préoccupation sur la situation des chrétiens de Syrie, où les Églises sont présentes de façon séculaire et tient à témoigner son amitié fraternelle et de sa solidarité envers les Églises membres de ce Synode.

Le Conseil de la FPF s'engage à soutenir les efforts de paix, de dialogue et de réconciliation mis en œuvre et exhorte au respect et à la protection des minorités. Il appelle à l'établissement d'un État de droit respectueux des droits de l'homme en Syrie et s'inquiète de la violence perpétrée de part et d'autre.

Il invite les Églises membres de la FPF à porter dans la prière les Églises de Syrie et leurs membres, ainsi qu'à soutenir l'action de « *Portes Ouvertes* » et de l'« *Action Chrétienne en Orient* » (ACO) dans leur mission d'information. Plus largement, le Conseil de la FPF s'inquiète enfin de la précarisation de la situation des chrétiens au Moyen-Orient et de l'exode auquel bon nombre d'entre eux est contraint.

Il exprime sa confiance dans les initiatives mises en œuvre par le Conseil œcuménique des Églises (COE) et la Fédération luthérienne mondiale (FLM) dans cette région.

Société

(*Vivre Ensemble à Cannes/BIA*) – Dammarie-les-Lys, France

Cannes, France - « Vivre ensemble » à Cannes affirme publiquement quelques convictions et valeurs

Suite aux événements qui ont touché notamment Cannes, les communautés

religieuses cannoises ont tenu à réaffirmer les convictions et les valeurs qui les réunissent et transmettent le communiqué de presse suivant :

« Devant l'importance des derniers événements survenus en France, à Cannes notamment, et l'émotion qu'ils ont soulevée, « Vivre ensemble à Cannes », à travers la voix des membres de son comité de responsables religieux et celle de son comité de pilotage, a décidé de réaffirmer publiquement quelques convictions et valeurs qui fondent et motivent son action depuis 2011.

Les Valeurs

Les communautés cannoises, juives, chrétiennes, musulmanes et bouddhistes, croient, chacune au nom de sa propre foi, qu'il est possible de prendre le pari de la fraternité répondant ainsi à leur devoir de contribuer, modestement mais fermement -à travers des actions communes qui respectent les identités respectives et les différences- à la construction de la paix et de l'unité de tous.

Les Actions

*- Festivals du « Vivre ensemble à Cannes » (Novembre 2011 et Juin 2012)
- Groupes de réflexions multiconfessionnels
- Rencontres Vivre ensemble : Musique arabo-andalouse (à la synagogue), rupture du jeûne (dans la communauté soufie) - Découvrir le bouddhisme (à l'Institut Karmapa), fête de l'Aïd (avec les musulmans de Cannes) – Retraite spirituelle soufie (chez les Moines de Lérins)...*

Les Convictions

En même temps que nous condamnons les actes injustifiables, qu'il s'agisse de terrorisme, de vandalisme des lieux de culte ou de propos racistes, nous refusons les amalgames hâtifs et réducteurs qui font le jeu de ceux qui agissent pour créer le désordre au nom d'une lecture erronée et d'une interprétation tronquée des livres saints.

Nous voulons témoigner que les communautés confessionnelles auxquelles appartiennent les signataires du présent communiqué font, chaque jour, l'expérience mutuelle de valeurs de paix et de fraternité partagées et du désir commun de participer à la construction d'une société harmonieuse dans le respect des différences.

Nous souhaitons manifester, de manière déterminée, notre solidarité avec les différentes communautés confessionnelles de

Cannes, en particulier la communauté juive qui a subi vandalismes et injures sur son lieu de culte et la communauté musulmane prise en otage par quelques ignorants qui mettent en péril le message de tolérance et de paix de l'islam. »

Cheik Khaled Bentounes, Père Jean Gautheron, Pasteur Pierre Lacoste, Pasteur Paolo Morlacchetti, Rabbin David Moyal, Révérend Gilles Williams, Père Abbé Vladimir Gaudrat, Lama Tréhor, Christiane Ailloud, Joël Bardet, Jean-Jacques Barla, Georges Boasis, Catherine Brun, Florence Chabanis, Pierre Chevallet, Recteur Mustapha Dali, Christophe de Barros-Conti, Florence de Barros-Conti, Jean-Philippe Dépernet, Mabrouka Doghman, Rabbiaa Essafri, Véronique Faure, Frère Jean-Baptiste, Carole Glasman, Jean Michel Glasman, Lama Sempa, Claire Ribet, Alexandre Rosenberg, Chaaban Salhi, Ayachi Salhi, Pauline Sulak-Belmihoub.

Pewforum/Apic/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

Rome, Italie – Deux milliards de chrétiens dans le monde

Un homme sur trois est chrétien, soit 2 milliards de chrétiens parmi lesquels on peut dénombrer : 1,09 milliard de catholiques romains, 356 millions de protestants rattachés à une Église, 218 millions d'orthodoxes et 83 millions d'anglicans.

À eux s'ajoutent 245 millions de chrétiens évangéliques indépendants, non rattachés à une Église « historique ». Ils appartiennent à une mouvance récente, très présente en Afrique, en Amérique latine et désormais en Chine, caractérisée par une approche émotionnelle, spontanée de la foi chrétienne.

Le nombre de catholiques a augmenté de 45% en 26 ans, parallèlement à celui de la population, pour atteindre 1 098 000 000 fidèles. C'est ce que révèlent les données

transmises par le Bureau central de statistiques de l'Église et publiées dans *l'Annuaire statistique Ecclesiae*.

La tendance qui en ressort est, en fait, l'augmentation du nombre de catholiques dans le monde, parallèlement à l'augmentation de la population mondiale, et la croissance du nombre des fidèles constatée sur les continents africain, asiatique et américain.

Alors qu'ils étaient 757 millions en 1978, leur nombre a augmenté de 45% en 26 ans, mais le nombre de catholiques pour 100 habitants a peu changé en Europe. Le continent africain est résolument plus dynamique. Les catholiques y ont presque triplé. La situation en Asie et en Amérique s'est révélée également positive avec, respectivement, 49,7% et 79,6% de fidèles en plus.

Une situation, note le Bureau central de statistiques de l'Église catholique romaine, facilement explicable par l'augmentation démographique enregistrée sur ces continents durant la même période. En termes relatifs, en 2004, la proportion des catholiques était de 62% sur le continent américain, et de moins de 3% en Asie.

Le nombre des prêtres dans le monde n'a, quant à lui, augmenté que de 3,5%. En Europe, sur la même période, il a baissé de plus de 20%.

L'évolution la plus significative est celle du nombre des diacres permanents dans le monde. Ce phénomène s'est déroulé essentiellement en Europe et en Amérique où sont concentrés 97% des diacres permanents de la planète. En 26 ans, leur nombre a presque décuplé en Europe. Enfin, le nombre de séminaristes a globalement augmenté de 77% sur la même période, grâce aux continents asiatique, africain et américain.

Commission paritaire
Dépôt légal

1111 G 88583
N° 79 – CAB – 019
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
d'un an

France 12 €
Dom 13 €
Tom 15 €
CEE et Suisse 18 €

Règlement

Autres pays et abonnement en cours d'année :
nous consulter.
Au nom du « BIA »
CCP – La Source 46 727 83 C